

VIEILLIR SANS CONJOINT MAIS VIEILLIR ENTOURÉES : UN DÉFI POUR LES FEMMES IMMIGRÉES

[Rémi Gallou](#)

Caisse nationale d'assurance vieillesse | « [Gérontologie et société](#) »

2016/1 vol. 38 / n° 149 | pages 105 à 123

ISSN 0151-0193

ISBN 9782858231003

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-gerontologie-et-societe-2016-1-page-105.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Caisse nationale d'assurance vieillesse.

© Caisse nationale d'assurance vieillesse. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Vieillir sans conjoint mais vieillir entourées : un défi pour les femmes immigrées

Rémi GALLOU

Socio-démographe, Chargé de recherche, Unité de recherche sur le vieillissement, Cnav

Résumé – Désormais aussi nombreuses que les hommes, les femmes immigrées vieillissent en France dans un relatif anonymat. 867 360 femmes immigrées de plus de 55 ans dont 364 300 vivaient sans conjoint ont été recensées en 2011. Plus enclines au maintien en France que leurs congénères masculins, celles qui vivent sans conjoint, séparées, divorcées ou veuves sont désignées comme potentiellement les plus précaires. En mobilisant les ressources disponibles, parcimonieuses, l'article détaille leurs caractéristiques migratoires, résidentielles et de santé. On retient que les femmes âgées immigrées sont majoritairement venues en France dans le cadre du regroupement familial, qu'après l'âge de 55 ans près de la moitié vivent en logement social, que deux tiers d'entre elles se déclarent en mauvaise santé et que la petitesse de leurs revenus résulte en grande partie de leur faible activité salariée. À partir d'entretiens qualitatifs, l'article aborde enfin la question des lieux de leur vieillissement et du sens de la recohobitation familiale lorsque l'on a hérité d'une culture familialiste et que l'on vit dans une société plus individualiste.

Mots clés – vieillissement des immigrés, femmes âgées, risque d'isolement, précarité

Abstract – Ageing without a spouse but surrounded : a challenge for immigrant women

Among ageing immigrants in France, women are as numerous today as men but less visible. In 2011, 867 360 immigrant women aged 55 and above, of which 364 300 arrived from a country outside Europe, lived in France. Ageing women immigrants are more likely than men to remain permanently in France, but they are also more likely to live without a partner, to be separated, divorced or widowed and therefore at risk of exclusion. This paper addresses how ageing women immigrants mobilise the resources at their disposable and it details their migratory, residential and health characteristics. The paper concludes by addressing the questions of the environments of ageing immigrant women, family recohobitation and the social challenges posed by these issues.

Keywords – elderly immigrants, living alone, risk of isolement, poverty, insecurity

Introduction

L'histoire migratoire en France a souvent été racontée au masculin, perçue comme une histoire d'hommes. Certes moins nombreuses au siècle dernier, les femmes immigrées (nées étrangères dans un pays étranger) sont aujourd'hui plus nombreuses que les hommes. Leur part n'a jamais été négligeable tout au long du XX^e siècle, jamais inférieure à 40 % de la population immigrée, passant de 44 % en 1954 à 48 % en 1990 pour atteindre 54 % aujourd'hui¹. Cette évolution s'est opérée grâce au regroupement familial, à l'espérance de vie des femmes supérieure à celle des hommes et à l'augmentation des flux d'entrée de femmes sur le territoire.

En outre, vieillesse et immigration ont longtemps semblé antinomiques, tant on pensait la présence immigrée comme temporaire, uniquement liée à la période de vie active, masculine de surcroît. A. Sayad soulignait que « *l'immigration serait un mouvement qui amènerait en France et remmènerait de France dans un perpétuel renouvellement, des hommes toujours nouveaux et toujours identiques* » (1977, p. 60). L'immigré serait avant tout un émigré tant la suite logique de sa trajectoire est le retour. On sait désormais que la grande majorité des immigrés vivent leur retraite en France et que les va-et-vient avec le pays d'origine sont plus fréquents que les retours².

Cet article propose d'étudier les conditions de vie des femmes immigrées vieillissant sans conjoint en France. Vivant seules, avec un ou plusieurs enfants, quelles sont leurs conditions de vie, de logement, leur parcours migratoire, familial, professionnel ? La réponse à ces questions doit être mise en perspective avec leurs besoins et souhaits pour leurs vieux jours. Nombreuses, les femmes âgées immigrées ont pourtant peu fait l'objet d'études. Depuis le début des années 2000, trois études locales³ mentionnent ce thème, la plus récente étant la plus complète (Bouzzine et Kossi, 2014). De leurs congénères masculins, désignés comme des hommes « discrets » ou « invisibles », on finit par acquérir une solide connaissance des parcours, des pratiques et des comportements à la retraite, des difficultés de santé, du risque de précarité. Plus de deux décennies d'études et de rapports ont permis d'acquérir cette connaissance et au-delà, de mieux accompagner le vieillissement de ces générations d'anciens travailleurs. Pour une partie de ces hommes, ceux qui n'avaient pu bénéficier du regroupement familial ou dont la famille restée au pays ne souhaitait pas émigrer en France, la question du vieillissement se posait avec une acuité particulière tant il est vrai qu'il se déroulait dans un habitat souvent dégradé et inadapté. Le cas des anciens travailleurs migrants vieillissant dans les foyers ou les résidences sociales a été maintes fois traité. Comment vieillir ou « bien vieillir » alors que l'on vit loin des siens ?

¹ Insee, Recensement de la population, 2011.

² L'enquête sur le *Passage à la retraite des immigrés* (Cnav, Insee, 2006) a montré que parmi les immigrés non retraités de 45 à 70 ans, 60 % pensent rester vivre en France après la retraite, 24 % faire des allers-retours entre la France et le pays d'origine, 6 % retourner vivre au pays. 10 % hésitent encore.

³ En région Picardie (2004), en Paca (2006) et en région parisienne (2014).

Certes, s'il est vrai qu'une personne vivant seule constitue un ménage « isolé » du point de vue statistique, cela ne présage en rien de sa vie sociale ou affective, ces « isolés » bénéficiant parfois d'un réseau familial, social ou de voisinage très actif. Le risque de fragilisation demeure élevé cependant pour les « isolés » immigrés : la migration introduit une rupture dans le cours de la vie, dont les effets sont perceptibles tout au long de la vie. Et pour les femmes, la période de la retraite ou plus généralement l'après 60 ans pour les femmes n'ayant jamais travaillé, est sensible à de nombreux égards : santé, présence des enfants ou non, localisation, type d'habitat, ressources disponibles, réseau social, projets...

Pour cet article, nous faisons le choix de restreindre le champ d'analyse aux femmes vivant et vieillissant sans conjoint. Célibataires, veuves, séparées ou divorcées, rien ne permet d'affirmer que leur situation, en termes de conditions de vie, de revenus, de santé ou de relations sociales, soit meilleure que celle de leurs vis-à-vis masculins. Une part non négligeable de celles qui ont connu une carrière professionnelle brève ou fractionnée (ou parfois pas de carrière) bénéficient d'une faible pension de retraite, éventuellement réduite à la pension de réversion en cas de veuvage. À propos d'elles nous savons peu de choses, mais l'hypothèse selon laquelle les préoccupations et la survenue de difficultés s'accroissent avec l'avancée en âge doit être émise. Parmi les questions centrales, celle du logement et plus précisément du maintien dans le logement, de la présence des enfants et de leur proximité, mais aussi en corollaire, la crainte d'une certaine dépendance vis-à-vis de ces enfants ou du reste de la famille. Peu visibles dans l'espace public, ne bénéficiant pas de relais associatif, quasi absentes des schémas gérontologiques, ces femmes sont pourtant confrontées à des situations sociales complexes.

Nous partirons de l'exposition à la précarité des femmes immigrées relevée par les rapports institutionnels, avant d'évoquer les difficultés de recourir aux sources de données pour caractériser la situation démographique, sociale et familiale de ces femmes. La dernière partie posera la question des conditions du bien vieillir, de ses représentations et de l'enjeu posé par la proximité des enfants.

Le vieillissement des femmes immigrées : un thème peu exploré

Entre 2001 et 2013 paraissent cinq rapports institutionnels qui abordent la situation socio-sanitaire des immigrés âgés. Sur la situation spécifique des femmes, peu de pages, mais toutes soulignent le cumul de difficultés qu'elles rencontrent. Ces rapports, élaborés à partir des travaux et auditions de personnalités représentatives des milieux associatif, médico-social, scientifique ou universitaire, témoignent d'une problématique émergente. Le décalage entre l'importance des préoccupations des observateurs de terrain et son faible retentissement en termes d'actions publiques, sociales, de prise en charge ou d'études devenait patent. Le dernier rapport en date, le plus conséquent et le plus médiatisé est le

Rapport parlementaire d'information sur les immigrés âgés (Bachelay et Jacquat, 2013) de l'Assemblée nationale. Ce document de plus de 600 pages propose un état de la question, une documentation fouillée et la restitution d'une centaine d'auditions de spécialistes, associatifs, politiques et d'immigrés âgés eux-mêmes. Il est assorti de 82 propositions visant « à améliorer la condition des immigrés âgés ». Ces propositions sont articulées autour de 4 axes :

- « – promouvoir une mémoire partagée au service d'une meilleure intégration des immigrés qui ont pleinement participé au développement de la France ;
- garantir aux immigrés âgés des conditions de logement dignes et adaptées à leurs besoins, en concentrant les efforts sur les foyers de travailleurs migrants ;
- mettre en place les conditions pour que les immigrés âgés bénéficient effectivement des droits sociaux ouverts aux personnes âgées et auxquels ils ont droit ;
- lever les obstacles à la liberté de vivre sa vieillesse entre la France et le pays d'origine. »

Au final, sur l'ensemble du document, quatre pages sont consacrées à la situation des femmes, dans le chapitre « Des constats aggravés pour les femmes ». L'accent est mis sur la modicité des ressources résultant de « carrières professionnelles très heurtées », ou d'absence d'activité salariée légale. Les rapporteurs reprennent les données de la Cnav selon lesquelles les femmes nées à l'étranger constituaient en 2012 55 % des bénéficiaires sans droit direct au régime général, soit essentiellement des pensions de réversion d'un montant moyen de 397 €. Dans ce rapport, leur nombre est estimé à 456 000 dont 20 % résident en France (sans en préciser les âges). L'éloignement de ces femmes des dispositifs sociaux de droit commun semble généralisé sur le territoire. Le manque d'information, les difficultés de français, le repli, l'appréhension face aux démarches administratives les maintiendraient à distance des droits sociaux auxquels elles pourraient prétendre. « Ces femmes apparaissent plus vulnérables face aux risques sanitaires que les hommes. [...] Leurs difficultés sont les moins voyantes et les plus silencieuses. [...] À la différence des hommes, elles n'ont pas pu bénéficier d'une insertion professionnelle et n'ont donc pas toujours pu tisser de liens en dehors de la cellule familiale. » En début d'année 2016, le rapporteur A. Bachelay a été chargé d'un nouveau rapport sur la mise en œuvre des préconisations rendues en 2013 par la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale. Celui-ci doit permettre de suivre les effets des actions engagées, de vérifier la bonne mise en œuvre des préconisations, d'en évaluer les résultats et éventuellement de proposer des pistes de correction.

Deux ans auparavant, le rapport du Haut Conseil au Premier ministre (Normand et Anstett, 2011) s'était intéressé à la question de l'intégration des immigrés dans la société. La situation des femmes était envisagée sous l'angle de la défense de leurs droits, notamment sociaux. On peut ainsi lire qu'en « France, les femmes étrangères bénéficient de l'égalité des droits sociaux et de l'égalité juridique avec les hommes. Les femmes issues de l'immigration des pays d'Afrique, qu'il s'agisse du Maroc, de l'Algérie ou de nombre de pays d'Afrique subsaharienne ne bénéficient pas dans leur pays d'origine de l'égalité, à l'exception notable de la Tunisie, même si des améliorations ont été apportées, en particulier au Maroc. Elles continuent toutefois d'être sous la protection ou la domination du père, du

mari ou à défaut d'un frère. » C'est la dimension politique et citoyenne qui est ici privilégiée (laïcité, lutte contre les violences, les discriminations), les conditions de vieillissement des femmes immigrées ne sont pas abordées.

Autre document, le Haut Conseil à l'Intégration a publié un rapport sur la « politique d'intégration française » (Kriegel, 2006). Une partie traitait de la « condition sociale des travailleurs immigrés âgés », laquelle consacrait trois pages aux femmes immigrées, intitulées « Un tableau aggravé pour les femmes immigrées ». On notera la proximité de titre avec celui du chapitre issu du rapport Bachelay de 2013. Il y est rappelé que la situation d'emploi des femmes tout au long de leur vie les fragilise au moment de la retraite. La population féminine immigrée ne serait active qu'à hauteur de 47 %, occupant de surcroît des emplois plus précaires que la population générale (temps partiel, contrats à durées déterminées). Le rapport prédit qu'une large part de ces femmes sera « *vraisemblablement et massivement dépendantes de la solidarité nationale par le biais du minimum vieillesse* ». Parmi ces femmes figurent de nombreuses bénéficiaires de pensions de réversion, ce qui fait des « *veuves immigrées les personnes économiquement les plus précarisées* ». Le chapitre se clôt de façon quelque peu brutale : « *Le manque d'informations dont les pouvoirs publics disposent sur la condition des femmes immigrées vieillissantes risque de devenir un véritable scandale dans les années à venir.* »

Une année avant le rapport de l'Igas⁴ considéré comme le premier grand rapport public sur la situation des immigrés âgés, la Cnav a publié un vaste rapport bibliographique (Gallou, 2001). Sur près de 200 ouvrages, études et articles commentés, le titre d'un seul d'entre eux fait explicitement référence au vieillissement des femmes immigrées (Aggoun, 2002). À celui-ci nous pouvons ajouter une référence non citée de l'ethnologue C. Lacoste-Dujardin (1999), article court portant sur le vieillissement en France des premières générations d'immigrées maghrébines. Ces deux articles mis à part, on retient que l'immigration a été traitée par les sciences sociales sous l'angle économique (marché du travail), démographique, avant de voir se développer des questions liées à l'intégration et la citoyenneté. Le thème du vieillissement n'apparaît que tardivement, à la fin des années 1990. Depuis, les travaux d'études et de recherches, lorsqu'ils traitent du vieillissement des immigrés, se tournent essentiellement vers la situation des hommes. Si l'on peut penser à un certain tropisme se manifestant ici comme ailleurs (lié au lieu de vie, à la catégorie sociale ou au pays d'origine), il serait aussi fonction du genre des auteurs, les hommes se penchant davantage sur le sort et les situations de vie d'autres hommes.

Alors que les pouvoirs publics déplorent le manque d'information et de connaissance de cette population dans leurs rapports, ce champ d'étude ne semble pas susciter l'investissement scientifique que réclame son acuité sociale. La partie suivante propose un cadrage statistique des femmes immigrées vieillissant seules ou sans conjoint en France.

⁴ Ce rapport, coordonné par F. Bas-Théron et M. Michel en 2002, ne présente pas d'éléments d'analyse traitant des femmes âgées immigrées.

Les femmes immigrées vieillissent aussi

L'absence de sources dédiées à la population des femmes immigrées nécessite l'utilisation de bases de données au sein desquelles cette population est suffisamment représentée et dont les variables offrent l'information la plus large possible. L'enquête *Famille et logements* (EFL, 2011), associée à l'enquête annuelle de recensement de 2011, a été réalisée par l'Insee auprès de 360 000 personnes. Cette enquête, appartenant à la série des enquêtes « Famille », a été la première associée au recensement dans sa nouvelle formule. Elle vise à recueillir la diversité des configurations familiales et la répartition spatiale des familles. L'échantillon permet d'analyser les évolutions des comportements familiaux, d'une génération à l'autre, dans les différents groupes sociaux. Il permet aussi de quantifier la fréquence de situations familiales minoritaires, inaccessibles dans les enquêtes habituelles dont la taille de l'échantillon varie de 3 000 à 20 000 personnes, mais significatives socialement : familles monoparentales, recomposées, couples non cohabitants, jeunes veufs, etc. Ce sont principalement ces données que nous avons utilisées car elles permettent d'approcher les conditions de vieillissement des femmes immigrées sans conjoint et de caractériser leur risque de fragilisation.

L'enquête de la Cnav sur le *Passage à la retraite des immigrés* (PRI, 2003) est la première enquête quantitative centrant son intérêt sur les conditions de vie des immigrés âgés. Interrogeant les immigrés de 45 à 70 ans résidant en France, elle avait pour objectifs l'étude des processus de passage de la vie active à la retraite, des projets de retraite, des parcours de vie, migratoire, professionnel et familial. L'échantillon est constitué de 6 211 personnes vivant en ménage ordinaire. Les immigrés vivant en foyer ne font pas partie de l'échantillon. Les personnes interrogées viennent de tous pays recouvrant une grande diversité de situations : pays, catégorie sociale, niveau d'éducation, du plus bas au plus élevé. Le choix des 45-70 ans cible la phase de vie de la maturité et du passage à la retraite. L'âge de 45 ans permet d'inclure des ressortissants d'Afrique noire et du Maghreb, dont la structure d'âge est plus jeune que celle des Européens. Celui de 70 ans est un seuil au-delà duquel l'échantillon aurait été déséquilibré, avec une minorité originaire de pays d'Afrique et d'Asie et une majorité d'Italiens et d'Espagnols. Au nombre des limites de l'enquête, outre son ancienneté, PRI ne permet pas de comparaison avec la population non immigrée. Nous utiliserons des données de PRI dans cet article, ces résultats n'étant pas disponibles ailleurs.

L'enquête *Trajectoires et origines* de l'Ined et l'Insee (TeO, 2009) a interrogé 22 000 immigrés de 18 à 60 ans. Elle vise à identifier l'impact des origines sur les conditions de vie et les trajectoires sociales, en lien avec les caractéristiques sociodémographiques (milieu social, quartier, âge, sexe, niveau d'études). L'intérêt de TeO est de s'intéresser à toutes les populations vivant en France, à leurs conditions de vie et à leurs parcours. Néanmoins, la limite d'âge nous restreint car elle ne permet pas d'étudier le vieillissement des immigrées elles-mêmes. Il serait possible d'approcher la population des femmes âgées par le biais de leurs enfants (descendants d'immigrés), mais cela suppose une autre démarche (indirecte), une autre problématique et une exploitation complexe des données.

Une source d'ordre qualitatif trouve toute sa place dans ce travail. Une post-enquête à PRI intitulée « Entourage et soutien familial des immigrés âgés – le cas des familles africaines » (ESFIA, 2009), commanditée par la Cnav, portait sur les aspects identitaires, le rapport à la France et au pays d'origine, la famille et l'entourage, la citoyenneté, la discrimination (Barou, 2011). Une sélection d'entretiens⁵ des femmes vivant sans conjoint a été réalisée afin de compléter les informations quantitatives.

Des générations nombreuses

L'augmentation de la part des femmes parmi la population immigrée résulte d'un double phénomène : tout d'abord, le vieillissement et le maintien en France des femmes arrivées jeunes pendant les Trente Glorieuses ainsi qu'à partir de 1974, la reconnaissance du droit au regroupement familial favorisant l'arrivée des épouses de ceux qui avaient migré seuls à l'origine. Deuxième phénomène, l'entrée de femmes immigrées jeunes, célibataires de plus en plus nombreuses et constituant une immigration féminine de travail. Parfois encore étudiantes ou cherchant un travail, elles sont alors des « pionnières » : avant 1974, les femmes ne représentaient que 16 % des immigrés arrivés seuls contre 42 % depuis 1998 (Beauchemin *et al.*, 2013). Et lorsqu'elles sont en couple, elles partent de plus en plus souvent les premières en laissant temporairement leur conjoint derrière elles. Les hommes constituent désormais le tiers des venues en France au titre du regroupement familial. Concernant la présence en France des femmes immigrées âgées de 55 ans et plus à proprement parler, le tableau 1 expose leur nombre et leur représentation en fonction des pays d'origine.

Tableau 1 – Effectifs et représentation des femmes âgées immigrées selon l'origine géographique

Femmes immigrées 55 ans et plus Pays ou région d'origine	Ensemble	
	Eff.	%
Originaires de l'Union européenne (UE)	482 280	55,6 %
Total pays tiers à l'UE dont :	385 070	44,4%
Algérie	103 500	11,9 %
Maroc	82 650	9,5 %
Tunisie	31 370	3,6 %
Sous-total Maghreb :	217 520	25,1 %
Turquie	19 430	2,2 %
Afrique hors Maghreb	28 780	3,3 %
Asie	65 690	7,6 %
Reste du monde	53 650	6,2 %
Ensemble femmes immigrées	867 360	
Femmes non immigrées 55 ans et plus	9 068 330	

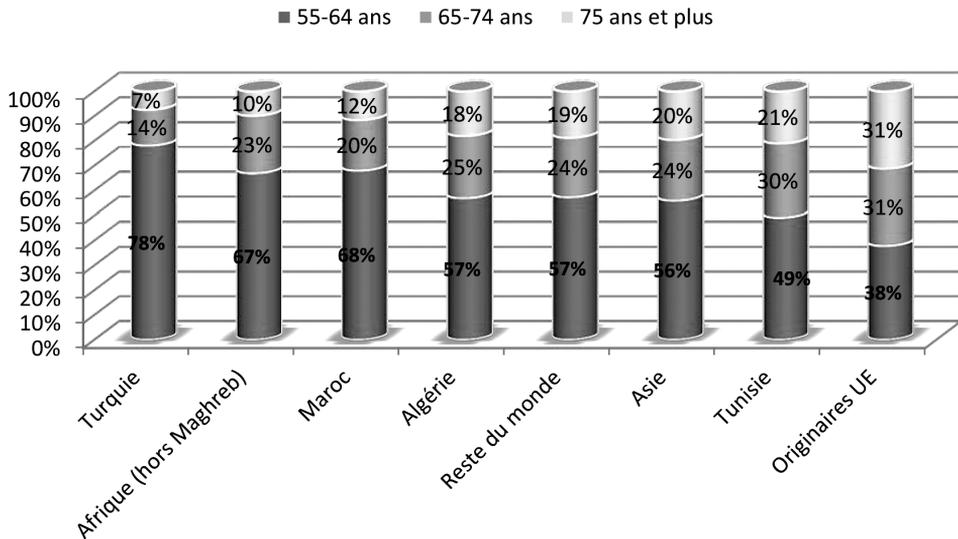
Source : Enquête Famille et logements, Insee 2011, exploitation R. Gallou.

⁵ L'enquête menée auprès d'une soixantaine de personnes appartenant à deux générations (parents et enfants) et représentant la diversité des immigrations subsahariennes en France.

On dénombrait en 2011 en France 867 360 femmes immigrées de toutes origines confondues, âgées de 55 ans ou plus. Celles-ci représentaient 9,6 % de l'ensemble des femmes du même âge vivant en France. Les femmes originaires d'un pays d'Europe sont les plus nombreuses parmi la population des femmes âgées immigrées. Plus anciennes, les migrations en provenance d'Italie, du Portugal et d'Espagne sont encore les plus représentées parmi les 55 ans et plus. Au sein des pays tiers⁶, les personnes originaires du Maghreb sont les plus nombreuses, six immigrées sur dix parmi les 55 ans et plus viennent d'Algérie, du Maroc ou de Tunisie.

Considérer l'ensemble des immigrées de 55 ans et plus sans affiner selon l'âge n'est pas satisfaisant. Pour les femmes (comme pour les hommes), la part des personnes originaires d'un pays d'Europe diminue avec le temps et l'arrivée de nouveaux migrants d'origine plus lointaine. Un découpage en trois tranches d'âges permet de mieux saisir la dynamique migratoire en œuvre (figure 1). Ainsi, parmi les femmes originaires de Turquie, les 55-64 ans sont près de quatre fois plus nombreuses que les 65 ans et plus. Parmi les originaires d'un pays d'Afrique subsaharienne, les femmes de la tranche d'âge « jeune » sont deux fois plus nombreuses que les autres. La majorité des femmes issues d'un pays du Maghreb figurent également parmi la tranche d'âge jeune considérée. Interrogées en 2011, les femmes de 55 à 64 ans sont nées de 1947 à 1956. En 1974, elles avaient entre 18 et 27 ans lorsque le regroupement familial s'est étendu. L'hypothèse d'un

Figure 1 – Répartition des femmes âgées immigrées en trois groupes d'âge selon l'origine géographique



Source : Enquête Famille et logements, Insee 2011, exploitation R. Gallou.

⁶ Les statistiques publiées ces dernières années par le secrétariat général à l'Immigration et à l'intégration du ministère de l'Intérieur font la distinction entre immigrés originaires de l'UE et originaires d'un pays tiers.

contexte migratoire favorable peut expliquer leur importance numérique dans cette tranche d'âge aujourd'hui. À l'inverse, les femmes originaires d'un pays de l'UE ne sont que 38 % à figurer parmi les 55-64 ans. Ce sont elles qui présentent le profil le plus âgé, près d'un tiers (31 %) a 75 ans ou plus et 22 % ont 80 ans ou plus. Pour elles, l'entrée dans la vieillesse est une réalité depuis plusieurs années.

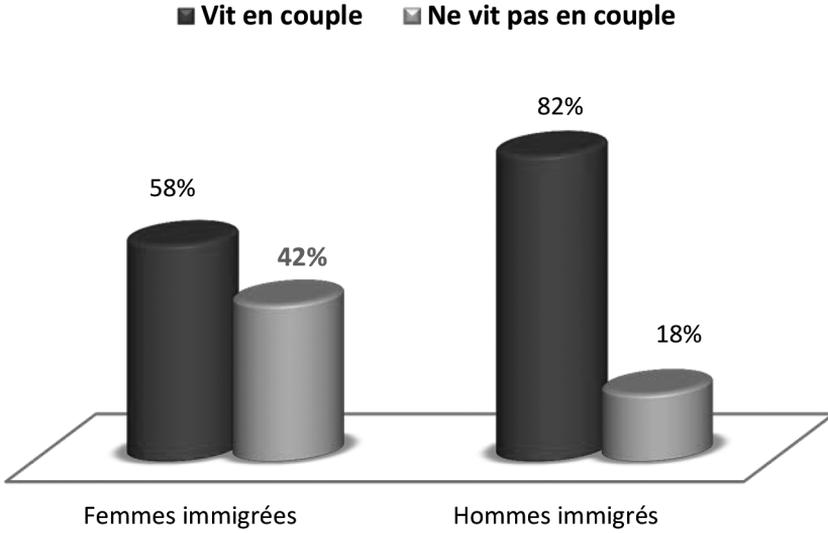
Séparées, divorcées et veuves précoces

Hommes et femmes immigrés ne présentent pas des profils identiques à l'approche de l'âge de la retraite. L'histoire migratoire de chacun, l'installation et la vie en France déterminent en grande partie les conditions du vieillissement des immigrés. Les hommes ont plus souvent émigré seuls, pour travailler, alors que les femmes ont émigré le plus souvent pour rejoindre un conjoint (Attias-Donfut *et al.*, 2006). Les hommes isolés sont moins veufs que célibataires ou divorcés comparés aux femmes. Ils vivent seuls depuis plus longtemps en moyenne et, contrairement aux femmes, l'avancée en âge ne s'accompagne pas dans les mêmes proportions d'un changement de statut matrimonial. Une étude de l'Insee porte sur l'écart d'âge moyen entre les conjoints, égal à 2,6 ans (Vanderschelden, 2006). Les écarts varient selon l'âge à la mise en couple, le niveau d'études, la catégorie sociale ou le milieu culturel. En moyenne, les femmes de nationalité étrangère présentent un écart d'âge de 4,4 ans avec leur conjoint (plus âgé), contre 2,7 ans pour les femmes françaises. Les femmes immigrées sont toujours plus jeunes que leurs premiers conjoints : 6,6 ans pour les Algériennes, 3,4 ans pour les femmes originaires d'Asie du Sud-Est et 2,9 ans pour les Espagnoles. Écarts d'âge à l'union, différences d'espérance de vie, mortalité différentielle (aggravée pour les hommes immigrés par les carrières professionnelles usant les corps prématurément), le tout se cumule à la défaveur des hommes et il n'est guère surprenant de trouver au sein de la catégorie des femmes immigrées, le plus fort taux de veuvage (Borrel, 2012) : 11 % contre 2 % pour les hommes immigrés.

Les femmes vieillissent moins souvent en couple que les hommes. Ainsi que l'indique le graphique 2, 58 % des femmes immigrées de 55 ans et plus vivent en couple, alors que c'est le cas de 82 % des hommes immigrés. Ces écarts s'amplifient avec l'âge puisque si le pourcentage des femmes qui vivent en couple atteint 69 % des 55 à 64 ans, il chute à 35 % chez les 75 ans et plus. À l'inverse, chez les hommes, le taux de vie en couple reste élevé quel que soit l'âge : 79 % chez les 55-64 ans, 81 % chez les 65-74 ans et 74 % pour les 75 ans et plus. Ce taux résulte à la fois de la meilleure espérance de vie des femmes et de remises en couple plus fréquentes des hommes (Insee, 2015). Parmi les 867 360 femmes immigrées de 55 ans et plus, 42 % vivent sans conjoint, soit 364 300 femmes.

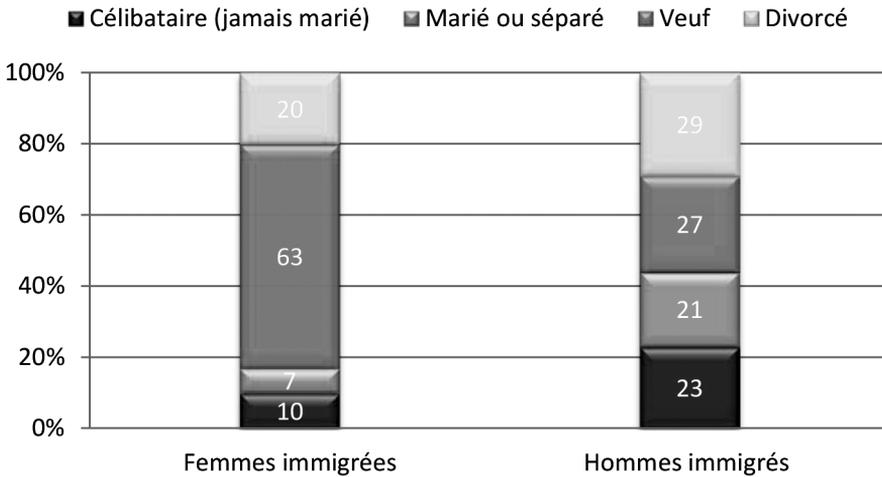
Lorsqu'ils ne vivent pas en couple, hommes et femmes immigrés présentent également des profils matrimoniaux distincts (graphique 3). Alors que les femmes immigrées sans conjoint sont pour près des deux tiers des veuves (63 %), les hommes ne sont veufs que dans 27 % des cas. Ils sont davantage célibataires ou divorcés. Notons que 21 % des hommes immigrés vivant sans conjoint se déclarent mariés, correspondant à la situation spécifique de ceux qui ont migré seuls et dont l'épouse est restée vivre au pays d'origine.

Graphique 2 – Vie en couple des immigrés de 55 ans et plus selon le sexe



Source : Enquête Famille et logements, Insee 2011, exploitation R. Gallou.

Graphique 3 – État matrimonial des personnes de 55 ans et plus vivant hors couple selon le sexe



Source : Enquête Famille et logements, Insee 2011, exploitation R. Gallou.

Un parcours professionnel en lien avec l'histoire migratoire

L'enquête *Famille et logements* offrant peu d'information sur l'histoire migratoire et la santé, c'est l'enquête PRI qui permet de caractériser les parcours migratoires et professionnels, les conditions de logement et de santé des femmes âgées immigrées vivant seules.

Au moment de leur arrivée en France, la moyenne d'âge des femmes enquêtées était supérieure à celle des hommes : 25,1 ans contre 23,6 ans. Ceci s'explique par le processus du regroupement familial et l'arrivée plus tardive en France des femmes venues rejoindre leurs maris. Aujourd'hui, une partie d'entre elles vivent seules, veuves, séparées ou divorcées. L'étude des motifs de la migration confirme ce clivage : les hommes sont venus avant tout pour trouver du travail (44 %), d'autres ont fui le danger ou l'insécurité (20 %) et dans 14 % des cas, il s'agissait d'une opportunité professionnelle ou d'une mutation. Seuls 13 % ont migré pour rejoindre de la famille. C'est ce dernier motif qui a été à l'origine de la migration pour les femmes, puisque 43 % d'entre elles sont venues pour rejoindre le conjoint ou un autre membre de la famille en France. 30 % sont venues pour trouver un travail, 11 % pour une opportunité professionnelle, 10 % pour « être indépendantes » et 9 % pour fuir l'insécurité.

Moins actives (31 % des femmes de 45 à 70 ans étaient en emploi au moment de l'enquête contre 44 % des hommes), moins souvent retraitées (33 % contre 40 %), elles figurent plus fréquemment parmi les inactives n'ayant jamais travaillé ou pas depuis plus de 10 ans (21 % contre 7 % des hommes). Plus de la moitié des femmes en activité sont employées (56 % contre 7 % des hommes) et précisément employées de service (65 % le sont auprès des particuliers). Elles appartiennent plus que les hommes à la catégorie des professions intermédiaires (18 % contre 12 %) mais sont peu ouvrières (17 % contre 59 % des hommes).

Enfin, la proportion de celles qui ont travaillé en France « sans sécurité sociale » atteint 23 % des retraitées, contre 11 % des retraités. Ce taux est de 12 % parmi les inactives n'ayant « jamais travaillé ». Ceux qui ont travaillé « au noir » ont connu deux fois plus souvent des carrières interrompues (26 % contre 12 %). Au terme de la vie active, les conséquences se font sentir par des pensions de retraite plus faibles.

Une santé fragile

Dans l'enquête PRI, les femmes isolées déclarent une moins bonne santé que les hommes isolés (47 % contre 57 %). Accidents du travail et maladies professionnelles touchent surtout les ouvriers et les femmes employées dans les services aux particuliers, deux catégories au sein desquelles les immigrés sont fortement représentés. Le relevé des difficultés et handicaps quotidiens est un indicateur qui met en avant des problèmes de santé spécifiques. Une femme vivant seule sur trois déclare une maladie ou un handicap lui causant des difficultés au quotidien, contre un homme sur quatre dans la même situation. Alors que les hommes seuls semblent en meilleure santé que les autres, les femmes isolées seraient en moins bonne santé que les autres femmes. Les corrélations entre emploi et santé sont

connues et l'on retrouve parmi les anciennes ouvrières et employées de service une santé plus dégradée que celle des « femmes au foyer ». Notons que celles qui travaillaient au moment de l'enquête se déclaraient en bien meilleure santé et avaient moins de handicaps que les autres. Ce qui peut sembler paradoxal s'explique par un effet de sélection : les métiers les plus répandus ayant des effets négatifs sur la santé des femmes, seules celles qui sont en bonne santé sont capables de travailler. D'autres facteurs interviennent, comme les difficultés à s'exprimer en français ou le sentiment de dépression qui contribuent à augmenter les évaluations de mauvaise santé. Les travaux du service statistique ministériel de l'immigration (DSED), actuellement rattaché à la Direction générale des étrangers en France (DGEF) du ministère de l'Intérieur, a publié une série de statistiques qui confirment ces résultats (Croguennec, 2012). Ces études font état d'une dégradation de l'état de santé déclaré augmentant fortement avec l'âge des femmes immigrées. Les effets d'origine viennent accentuer cette dégradation, particulièrement pour les femmes d'origine africaine. Alors que pour les 55 à 64 ans non immigrées la proportion de celles se déclarant en mauvaise santé est de 41 %, elle est de 65 % pour les femmes originaires du continent africain. L'écart s'atténue par la suite, atteignant pour ces deux groupes de femmes 75 % à partir de 75 ans. Les femmes d'origine africaine âgées de 65 à 74 ans déclarent plus souvent un handicap moteur : 47 % d'entre elles, contre 20 % des femmes non immigrées et 22 % des femmes originaires d'un pays de l'UE du même âge.

Des logements qui tiennent leur rôle social

En termes de conditions de logement, l'histoire matrimoniale n'est pas sans effet. Les femmes isolées ont souvent conservé le logement du couple ou de la famille antérieure. Dans l'enquête PRI, 40 % des femmes vivent en HLM et à peine 20 % sont propriétaires (contre respectivement 9 % et 78 % parmi la population non immigrée). Comparativement aux personnes vivant en famille, le nombre moyen de pièces par personne n'est pas défavorable aux ménages isolés : il est de 3,0 pièces en moyenne pour les femmes et de 2,4 pièces pour les hommes (la moyenne pour tous les ménages immigrés étant de 1,2 pièce et de 1,7 pièce pour l'ensemble des ménages). Arrivées en France après leurs congénères masculins, les femmes isolées présentent cependant une ancienneté moyenne dans le logement supérieure de 2 ans à celle des hommes isolés. L'âge et les conditions de la migration expliquent cet écart. D'une part, les immigrées isolées sont plus âgées que les hommes et l'on sait que la mobilité résidentielle a tendance à diminuer avec l'avancée en âge. D'autre part, celles qui sont venues en France pour rejoindre leurs maris ont souvent emménagé avec les enfants, dans un logement préalablement adapté à la taille du ménage, une condition au regroupement familial.

Où vivre sa vieillesse ?

Les questions de santé, d'aide, d'entourage ou de logement qui surviennent avec l'entrée dans la vieillesse permettent dans une certaine mesure d'anticiper les

besoins et les intentions des personnes vivant seules. Parmi ces intentions, la situation de recohobitation⁷ en baisse depuis des décennies⁸ est toujours importante pour les immigrés âgés. Pour l'expliquer, on recourt à des grilles de lecture culturalistes : l'axe Nord/Sud est utilisé pour différencier les valeurs familiales, les pays du Nord tendant à valoriser des valeurs plus individualistes et ceux du Sud plus familialistes (Attias-Donfut et Gallou, 2006). Au Maghreb ou en Asie, on observe une forte tendance des personnes âgées à cohabiter avec leurs enfants, signe d'un maintien de la piété filiale. En France, la recohobitation est de plus en plus vécue comme une contrainte et s'effectue pour des raisons de santé, de dénuement ou de solitude. À l'heure où le vieillissement de la population apparaît comme un « défi » à relever, les représentations qui y sont associées en termes de coût, de charge ou de déséquilibre démographique révèlent la crainte qu'inspire l'avancée en âge. Retourner vivre chez un enfant peut résonner comme un échec ou exacerber une culpabilité pour le parent qui ne parviendrait plus à tenir sa place et à vivre seul (Mantovani et Membrado, 2000). Pour l'enfant accueillant, la recohobitation apparaît potentiellement comme une charge lourde à assumer, économiquement mais également pratiquement (disponibilité, préservation du temps pour soi) et psychologiquement. La cohabitation est ressentie de façon plus contraignante par les femmes, la charge supplémentaire de travail occasionnée par l'accueil d'un parent leur incombant la plupart du temps. Pour autant, des hommes et des femmes immigrés envisagent et acceptent la recohobitation non contrainte comme une étape nécessaire, tant toute autre solution apparaît comme inenvisageable.

La recohobitation comme un pis-aller ?

Dans l'enquête PRI, deux questions abordent les perspectives résidentielles des individus, à travers d'une part le souhait d'un maintien en France ou d'un retour au pays, d'autre part le lieu de vie souhaité lorsqu'ils ne pourront plus vivre seuls. À la première question, hommes et femmes isolés ne répondent pas de la même façon : les femmes sont plus attachées au maintien en France (68 % contre 50 % des hommes), les hommes étant plus tentés par le va-et-vient (28 % contre 12 % des femmes). Le souhait des femmes de rester vivre à proximité des enfants et petits-enfants est manifeste. La mesure de la volonté d'autonomie résidentielle et l'inclination des personnes à cohabiter avec un enfant lorsque leurs capacités ne leur permettront plus de vivre seules sont présentées dans le tableau 2.

⁷ La recohobitation dont on parle consiste dans le retour à la vie commune d'un parent et d'un enfant, bien après la décohabitation parentale.

⁸ De 1962 à 1999, les recensements ont tous fait apparaître une baisse du nombre de personnes âgées en situation de cohabitation : d'après les données du recensement, le taux de cohabitation des plus de 75 ans était de 16,6 % pour les personnes seules en 1990 et de 12 % en 1999 (Renaut, 2001).

Tableau 2 – Préférences de lieu de vie des femmes et des hommes immigrés en cas de perte d'autonomie

	Vivant seuls			Tous ménages		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
vivre avec (chez) un enfant	8	20	14	24	30	27
aller en maison de retraite	13	14	14	7	7	7
maintien à domicile avec des aides	79	66	72	69	63	66
<i>Total</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>

Source : Enquête PRI, Cnav, Insee 2003, exploitation R. Gallou.

Au moment de l'enquête, les immigrées vivant sans conjoint sont les moins enclines à souhaiter aller vivre chez un enfant en cas de perte d'autonomie. Les femmes seules sont trois fois moins nombreuses que l'ensemble des femmes immigrées à envisager cette possibilité. Pour elles, la meilleure solution reste de loin le maintien à domicile (79 %). Quant à la maison de retraite, les immigrés vivant seuls sont deux fois plus nombreux à examiner cette éventualité, sans doute plus par obligation que par choix réel (pas d'enfants à proximité, ou pas en mesure de les héberger). Contrainte ou non, la recohabitation est une forme d'expression des solidarités entre générations, elles-mêmes largement façonnées par les normes culturelles (Attias-Donfut et Gallou, 2006). On peut ainsi opposer les réponses des personnes selon deux catégories de pays d'origine : celles qui sont favorables au maintien à domicile et dans une moindre mesure au placement en maison de retraite émanent en majorité de pays européens. Celles qui s'orientent vers l'accueil chez un enfant proviennent de personnes originaires de pays du Maghreb (Maroc et Algérie surtout), de Turquie, d'Afrique subsaharienne ou d'Asie.

Des solidarités traditionnelles au service d'un même vœu : vieillir entourée

Moins d'aide quand on est isolé, mais des enfants présents

L'enquête PRI permet de savoir si les immigrés âgés reçoivent de l'aide de la part de leurs proches pour les tâches quotidiennes et de connaître l'identité des aidants. Indépendamment de l'état de santé, un quart des immigrés déclarent recevoir de l'aide, proportion similaire chez les femmes et les hommes. Ces aides sont plus répandues parmi ceux qui ont des problèmes de santé puisqu'elles concernent la moitié de ceux qui déclarent une santé générale « mauvaise ou très mauvaise ». Lorsque l'on ne considère que les personnes isolées, l'intensité des aides chute à 8 % en moyenne (10 % d'aides quotidiennes accordées aux femmes contre 6 % aux hommes). La situation de santé des femmes isolées n'est donc pas compensée par un soutien de l'entourage, signe que la mesure du vieillissement et sa prise en charge sont sous-évaluées.

La provenance des aides est circonscrite à la famille proche (93 % du total). En l'absence des conjoints (aidants habituellement les plus actifs), l'aide se concentre sur les enfants : 51 % des aides auprès des mères et 44 % auprès des pères sont assurées par les enfants, les filles se montrant plus dévouées que les fils. Les autres aides sont apportées par les amies, des voisins (29 %) et par les autres membres de la famille (21 %) pour les femmes, les sœurs ou d'autres femmes de la famille (36 %), les amis ou voisins (20 %) pour les hommes.

Recevoir moins d'aide, se sentir seul ou déprimé, ces sentiments sont davantage exprimés par les femmes : près d'une sur trois se sent souvent seule (30 %), contre un homme sur cinq (19 %). Le sentiment de déprime touche « souvent » 21 % des femmes seules, contre 11 % des hommes seuls. La rupture d'union, par divorce ou veuvage, davantage vécue par les femmes que par les hommes contribue au sentiment de solitude ou de déprime.

Où vieillir ?

Afin d'incarner ces résultats, nous avons mobilisé une série d'entretiens réalisés avec des femmes immigrées dans le cadre de la post-enquête ESFIA, faisant suite à PRI. Nous avons recueilli quelques extraits qui viennent enrichir cette dernière partie.

Envisager son devenir résidentiel peut se faire avec confiance ou appréhension selon la capacité des individus à mobiliser leurs ressources, réseau et entourage. Les lieux du vieillissement n'échappent pas au lien habitat/habitant : où l'on va vieillir conditionne en grande partie la façon dont ce vieillissement va se dérouler. Les femmes africaines ont été amenées à définir leur vision du « bien vieillir » lors de l'entretien. Elles font appel à des représentations et conceptions idéales au sein desquelles la vieillesse devrait s'inscrire telle que la valorisation de la solidarité familiale. À la question du lieu idéal pour vieillir, le modèle de la terre d'origine est régulièrement convoqué et mis en opposition avec celui d'une société trop individualiste qui néglige ses aînés :

« Il vaut mieux vieillir en Afrique, parce qu'en Afrique on s'occupera toujours de toi. Ici tu vieillis toute seule dans ton appartement, dans ta maison. Qui s'occupe de toi ? Il faut toujours appeler les services, il faut payer. En Afrique, un de tes enfants va te mettre à côté de lui ! C'est sacré pour nous une mère ou un père ! Il va te dire maintenant qu'il s'occupe de toi, donc c'est mieux. Parce que tu es toujours entourée et tu as tes enfants, tes petits-enfants, tu t'en occupes donc tu t'ennuies pas. » (Lucie, 55 ans, d'origine togolaise)

Dans ce contexte, la cohabitation intergénérationnelle apparaît comme allant de soi, pour les mères comme pour leurs filles. Les discours des unes et des autres s'articulent parfaitement pour souligner la force du modèle de soutien familial et la volonté de le reproduire. Mantovani et Membrado (2000) ont noté combien « les liens fondés sur les valeurs de solidarité, au sein des familles de statut social modeste, notamment parmi celles issues de l'immigration, ont su garder toute leur force ». Au modèle occidental, structuré autour du principe d'autonomie, sont opposées la vie de famille, la communauté, laissant entendre l'importance d'être « bien entouré ». Relations familiales et extrafamiliales se mélangent à petite échelle, se montrant rassurantes et protectrices. Pour les femmes rencontrées, la volonté de mettre l'isolement et la solitude à distance est manifeste. La maison de

retraite est rejetée non pas tant pour la façon dont on y est traité, mais surtout parce qu'y vivre signifierait avoir été abandonné par ses enfants. Chez les femmes africaines, ce qui fonde le rejet est moins l'expérience vécue que la façon dont on interprète ce placement :

« Aux Comores, on n'est jamais rentré dans une maison de retraite, parce que les enfants ils ne nous rejettent pas. » (Zélika, 71 ans, d'origine comorienne)

Le jugement que porte la jeune génération française issue de l'immigration vis-à-vis de la place accordée aux personnes âgées en France est très négatif. Vivre en maison de retraite ne peut avoir qu'une explication : le rejet des parents par leurs enfants.

« Les maisons de retraite, d'après ce qu'on m'a dit de bouche à oreille... J'ai des copines françaises qui mettraient leurs parents en maison de retraite. Et j'ai des copines qui travaillent dans des maisons de retraite et il y a des personnes âgées qui disent que leurs enfants ne sont jamais venus les voir. Là-bas, elles sont mal soignées, maltraitées. Ma tante travaille dans une maison de retraite et il y a une dame, ça fait quatre ans que ses enfants l'ont mise là-bas et ils ont pris tout l'argent, tout l'héritage et ils sont jamais venus la voir. » (Héléna, 20 ans, mère togolaise et père camerounais)

Le regard posé sur ce type de comportement est sans appel, la force même de la relation filiale étant alors remise en cause par cette pratique :

« Ça ne se fait pas d'envoyer sa mère dans une institution, franchement. Si je le fais, on va me regarder : "T'aimes pas ta mère ? Qu'est-ce que t'as fait ? Fallait l'envoyer en Afrique !" Ça ne se fait pas du tout ça chez nous. » (Fanta, 53 ans, d'origine guinéenne)

Pour rompre cet isolement, elles comptent sur la famille et en premier lieu les enfants. La présence des jeunes générations auprès des femmes immigrées vieillissantes est importante. Elle n'est pas systématique, les liens peuvent se distendre au fil du temps, la solidarité familiale pouvant être ébranlée avec les aléas de la vie. Dans quelle mesure les discours et les pratiques ne relèvent-ils pas d'une nécessaire adaptation au champ des possibles : les femmes africaines ont-elles d'autres choix que de vieillir avec leurs enfants ? Une étude tenant compte de la diversité des femmes immigrées vieillissant en France reste à faire de façon à entendre et considérer d'autres points de vue. Pour ce qui est de « bien vieillir », chacun véhicule son propre cadre de référence hérité et construit à la fois selon son histoire de vie, sa trajectoire et ses projets.

Les résultats de l'étude réalisée par l'association CRPVE en 2014 (Centre de ressources pour la ville en Essonne) abondent dans un sens identique. Centrée sur le parcours et la vie quotidienne de ces femmes, l'étude révèle leur vulnérabilité, la difficulté à les faire parler autant que leur besoin de parler, l'importance de la famille (et « avant tout, les enfants »⁹), le logement (protecteur, véritable « *garde-fou contre la misère* »), la sociabilité limitée et le peu d'ouverture sur le monde extérieur. Le pays d'origine « *n'est plus envisagé que comme le lieu de la dernière demeure* ». Les auteurs décrivent des femmes souhaitant vieillir en France digne-ment, des femmes dont la vie fut « *au service des autres, quand elle n'a pas été littéralement soumise à la vie de famille* ».

⁹ Les extraits cités dans ce paragraphe sont tirés du rapport du CRPVE.

Toujours à propos du dévouement, des témoignages se multiplient émanant de cafés sociaux, d'associations d'aide aux migrants ou d'articles de presse évoquant un regroupement familial tardif. Il s'agit d'épouses qui ont toujours vécu au pays d'origine avec les enfants et qui rejoignent aujourd'hui leur mari devenu incapable de se débrouiller seul. Ces femmes ne parlent pas ou peu le français (dans PRI « seules » 28 % des femmes immigrées déclaraient des difficultés à lire et 20 % à parler le français). Elles se retrouvent perdues dans une société, une ville, un quartier où elles n'ont ni repère ni lien social. Âgées elles-mêmes, aidantes non professionnelles, elles accompagnent et prennent soin de leur époux tout en éprouvant une certaine honte chargée de culpabilité. Cette situation paraît insoluble : en France pour veiller sur leur mari elles estiment avoir délaissé leur famille au pays et au pays, elles ont le sentiment d'abandonner leur mari à un triste sort. On ne connaît pas l'ampleur du phénomène, mais il conviendrait d'en prendre la mesure afin de prévenir des situations de grande vulnérabilité sociale.

Conclusion

Les femmes de l'immigration aujourd'hui plus nombreuses que les hommes apparaissent comme les grandes oubliées des sciences sociales. La figure de la femme immigrée est encore trop marquée par celle de l'épouse qui a rejoint son mari en France, confinée dans la sphère domestique, sans profession, sans participation à la vie publique et au service du père, de l'époux, du frère ou du fils. Pourtant, des études montrent des évolutions, comme le processus d'individualisation qui progresse au sein des familles immigrées au fur et à mesure qu'elles vivent dans des pays où l'autonomie de chacun est la norme des comportements et des pratiques. La société française semble exercer une influence sur les immigrés dans le sens d'une plus grande aspiration à l'autonomie. Parallèlement, la société d'origine évolue également, parfois sans que l'immigré ne s'en rende compte lui-même. Ainsi, les maisons de retraite existent et se développent dans les trois pays du Maghreb, correspondant à une moindre aspiration et capacité des enfants et de leurs parents âgés à cohabiter.

S'agissant des femmes vieillissant sans conjoint en France, les préoccupations sont fortes. Elles redoutent de vieillir seules, éloignées de leurs enfants. Ceux-ci se montrent attentifs au souhait maternel, ce dont témoigne le niveau des aides apportées. Des questions subsistent pour des travaux à venir : pourront-elles vieillir dans leurs logements habituels ou seront-elles astreintes à la recohabitation familiale ? Quelle est la charge à venir pour les enfants et ces derniers seront-ils à même de leur apporter l'aide et le soutien nécessaires ? Si tel n'est pas le cas, quel serait le coût social de ce renoncement ?

Remédier à la méconnaissance et aux difficultés sociales des femmes immigrées âgées ne doit pas se réduire au développement de panoplies d'aides et d'actions sociales certes nécessaires en termes d'information, de services et d'accès aux droits. Porteuses d'une histoire, d'une culture, de pratiques sociales, ces

femmes doivent être écoutées, pouvoir se réunir, transmettre, participer à la vie sociale de leur quartier, de leur ville et du pays où elles souhaitent vivre leur vieillesse.

RÉFÉRENCES

- Aggoun, A. (2002). Vieillesse et immigration. Le cas des femmes kabyles en France. *Retraite et Société*, 37, 209-233.
- Attias-Donfut, C. et Gallou, R. (2006). L'impact des cultures d'origine sur les pratiques d'entraide familiale. *Informations sociales*, 134, Cnaf, 86-98.
- Attias-Donfut, C. (dir.). (2006). *L'enracinement. Enquête sur le vieillissement des immigrés en France*. Paris : Armand Colin.
- Bachelay, A. et Jacquat, D. (2013). *Mission d'informations sur les personnes âgées. Une vieillesse digne pour les immigrés âgés : un défi à relever en urgence*. Rapport d'information n° 1214. Paris : Assemblée nationale.
- Barou, J. (dir.) (2011). *De l'Afrique à la France, d'une génération à l'autre*. Paris : Armand Colin.
- Beauchemin, C., Borrel, C. et Regnard, C. (2013). Les immigrés en France, en majorité des femmes. *Population et société*, 502, 1-4.
- Borrel, C. (dir.) (2012). *Immigrés et descendants d'immigrés en France*. Insee référence.
- Bouzzine, E. et Kossi, L. (dir.) (2014). *Femmes immigrées : l'entrée dans la vieillesse*. Récupéré du site du CRPVE : http://www.crpve91.fr/Newsletter/2014/Mars-avril/Vieillesse_femmes_immigrees.pdf.
- Croguennec, Y. (2012). L'état de santé de la population immigrée âgée. *Infos migrations*, 35.
- Gallou, R. (2001). *Le vieillissement des immigrés en France : état de la question*. Cnav. Récupéré du site de la Cnav : <http://www.statistiques-recherches.cnnav.fr/images/recherche-vieillesse/Vieillesse-des-immigres-rapport-2001.pdf>.
- Normand, B. et Anstett, S. (2011). *La France sait-elle encore intégrer les immigrés ? Bilan de la politique d'intégration en France depuis vingt ans et perspectives*. Rapport du Haut Conseil à l'Intégration au Premier ministre.
- Hefter, C. (2014). Femmes immigrées âgées : une population ignorée. *ASH*, 2878, 30-33.
- Insee (2015). *Couples et familles*. Insee Références.
- Kriegel, B. (dir.) (2006). *Le bilan de la politique d'intégration 2002-2005. Rapport au Premier ministre*. Paris : La Documentation Française, coll. des Rapports officiels.
- Lacoste-Dujardin, C. (1999). Vieilles dames maghrébines immigrées. *Gérontologie et société* 91, 105-114.
- Mantovani, J. et Membrado, M. (2000). Expériences de la vieillesse et formes du vieillir. *Informations sociales*, 88, Cnaf, 10-17.
- Renaut, S. (2001). Vivre ou non à domicile après 75 ans : l'influence de la dimension générationnelle. *Gérontologie et société*, 98, 65-83.

Sayad, A. (1977). Les trois âges de l'immigration. *Les Actes de la recherche en sciences sociales*, 15(1), 59-79.

Vanderschelden, M. (2006). L'écart d'âge entre conjoints s'est réduit. *Insee Première*, 1073.

Vincent, E. (2013). Les « chibanias », nouveaux visages de la vieillesse immigrée. *Le Monde*, 5 juillet, 9.

email auteur : remi.gallou@cnav.fr